

# AVIS PUBLIC



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Numéro 1883-455

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886, concernant l'immeuble suivant :

**1. Demande de dérogation mineure numéro 1883-455 pour le bâtiment situé au 8615, rue Bourgjoly, à Saint-Léonard, lot numéro 1 333 590 du cadastre du Québec.**

La nature de la dérogation est la suivante :

- que la marge latérale minimale de 3 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H07-16, soit réduite à 2,76 mètres pour le bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 3 avril 2018, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Montréal, le 13 mars 2018.

**La Secrétaire d'arrondissement  
Guylaine Champoux, avocate**

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :  
[www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard](http://www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard)*